

Extrait du plan d'études des branches



- **Géosciences**
- **Mathématiques / Informatique**
- **Sciences naturelles**
- **Sciences du sport et de la motricité**

pour les étudiant-es des Facultés des lettres
et de théologie souhaitant obtenir le

Bachelor of Arts pour la formation scientifique dans les
branches enseignables au degré secondaire I (BA_SI)

Sciences naturelles

Accepté par la Faculté des Sciences le 26 mai 2008
Version révisée du 21 août 2012

2.3 Sciences naturelles

[Version 2007, paquet de validation : BASI-SN.9301]

2.3.1 Unités d'enseignement

La branche *Sciences naturelles* est composée de 4 domaines :

- biologie
- chimie
- mathématiques
- physique

Le programme de 70 crédits ECTS comprend des UE (unités d'enseignement) obligatoires dans chacun de ces domaines ainsi que 5 crédits ECTS de didactique de la branche, enseignée par le Service de la formation des enseignant-es. Les étudiant-e inscrit en BA_SI qui choisissent cette branche acceptent d'acquérir 20 crédits supplémentaires, ce qui porte à 200 le nombre total de crédits ECTS de leur bachelor.

2.3.1.1 Programme de la 1^{ère} partie (48 ECTS).

Dans chacun des 4 domaines, les UE du tableau ci-dessous doivent être suivies avant de prendre d'autres UE du même domaine.

Code	Titre	Semestre	h. tot.	ECTS
BL.0001	Biologie générale I, cours	SA	46	5
BL.0003	Biologie générale I, travaux pratiques *	SA	12	1
BL.0002	Biologie générale II, cours	SP	46	5
BL.0004	Biologie générale II, travaux pratiques *	SP	12	1
CH.1014	Chimie générale	SA	84	6
CH.1024	Chimie générale (travaux pratiques) *	SP	84	3
CH.1067	Chimie des éléments	SP	42	3
MA.0101	Analyse propédeutique I	SA	28	2
MA.0161	Analyse propédeutique I, exercices	SA	14	1
MA.0201	Algèbre linéaire propédeutique	SA	28	2
MA.0261	Algèbre linéaire propédeutique, exercices	SA	14	1
MA.0102	Analyse propédeutique II	SP	28	2
MA.0162	Analyse propédeutique II, exercices	SP	14	1
MA.0401	Statistique propédeutique	SP	28	2
MA.0461	Statistique propédeutique, exercices	SP	14	1
PH.1103	Physique propédeutique I (cours et exercices)	SA	70	5
PH.1003	Travaux pratiques propédeutiques (Physique I) *	SA	12	1
PH.1203	Physique propédeutique II (cours et exercices)	SP	70	5
PH.1004	Travaux pratiques propédeutiques (Physique II) *	SP	12	1
				48

* Unités d'enseignement contenant de la « pratique de la branche »

2.3.1.2 Programme de la 2^{ème} partie (22 ECTS)

BL.0040	Biologie des organismes I : vertébrés ; cours et travaux pratiques/excursions	SA	28	3
BL.0041	Biologie des organismes II : invertébrés ; cours et travaux pratiques/excursions	SP	28	3
BL.0042	Biologie des organismes III : champignons et plantes ; cours et travaux pratiques/excursions	SP	72	6
CH.0112	Chimie de tous les jours pour enseignants *	SP	14	2
PH.3700	Physique de tous les jours *	SA	28	3
–	Didactique de la branche « Sciences naturelles »			5
				22

* Unités d'enseignement contenant de la « pratique de la branche »

2.3.2 Description des unités d'enseignement2.3.2.1 Domaine des Mathématiques

Voir au paragraphe 2.2.2.

2.3.2.2 Domaine de la Biologie

- Les cours de *Biologie générale I, II* (BL.0001, BL.0002) donnent une introduction à la Biologie – de la Biologie moléculaire à l'organisme – et parlent des structures et fonctions biologiques. Les *travaux pratiques de Biologie générale I et II* (BL.0003, BL.0004) illustrent des notions de biologie fondamentale touchant les cellules, les organismes et l'évolution.
- Les cours de *Biologie des organismes I* (BL.0040) et *II* (BL.0041) portent sur la classification des vertébrés (Biologie des organismes I) et des protistes et invertébrés (Biologie des organismes II), leur organisation, anatomie comparée et écologie du comportement. Durant les travaux pratiques, les étudiant-es apprennent à disséquer des animaux (poissons) et effectuent des exercices de détermination. Les excursions ont pour but l'observation des espèces dans leur milieu naturel, l'apprentissage de leur détermination et de leur écologie.
- Le cours de *Biologie des organismes III* (BL.0042) porte sur la biologie des organismes appartenant aux champignons, algues, mousses, fougères et plantes supérieures et comprend une introduction à leur biologie et systématique. Durant les travaux pratiques, les étudiant-es effectuent des exercices de détermination et participent à des excursions dans différentes zones végétales.

2.3.2.3 Domaine de la Chimie

- Le cours de *Chimie générale* (CH.1014) établit les bases de la chimie et complète les connaissances acquises au gymnase pour les amener au niveau universitaire.
- Les *travaux pratiques en chimie générale* (CH.1024) illustrent les concepts principaux exposés dans le cours de *Chimie générale* par des expériences concrètes.
- Au second semestre, la *Chimie des éléments* (CH.1067) apporte une introduction sur la structure chimique des matériaux ainsi que leurs propriétés et réactivité.
- L'unité d'enseignement *Chimie de tous les jours pour enseignants* (CH.0112) est donnée sous forme de séminaire-projet pendant lequel l'étudiant-e expose certains phénomènes chimiques fondés sur des exemples concrets tirés du quotidien sous forme d'un séminaire avec expériences.

2.3.2.4 Domaine de la Physique

- Les cours de *Physique propédeutique I et II* (PH.1103, PH.1203) sont les cours de base de physique générale dans lesquels les concepts sont illustrés par des expériences et des

démonstrations pratiques. Les domaines de la *Physique propédeutique I* (mécanique, ondes, acoustique, thermodynamique) ainsi que les domaines de la *Physique propédeutique II* (électricité, magnétisme, optique, atomistique) étendent les connaissances du gymnase et préparent à la physique moderne.

- Les *Travaux pratiques propédeutiques (Physique I et II)* (PH.1003, PH.1004) s'étendent sur deux semestres. Ils donnent une initiation aux techniques de mesures des plus importantes grandeurs physiques par de petites expériences. L'étudiant-e y apprend aussi les techniques d'analyse de données expérimentales ainsi que leur interprétation.
- La *Physique de tous les jours* (PH.3700) présente les notions physiques liées à différents phénomènes de la vie quotidienne.

2.3.3 Évaluation des UE

Les conditions d'évaluation des UE sont indiquées dans les annexes, par domaine. Prière de consulter l'annexe de la biologie, de la chimie, des mathématiques et de la physique.